

S'inscrire sur les listes électorales

Voici les conditions à remplir pour s'inscrire sur les listes électorales du Michigan:

- Avoir la citoyenneté américaine
- Être résident du Michigan depuis au moins 30 jours
- 17 ans et demi et 18 ans le jour du scrutin pour voter (les jeunes de 16 et 17 ans éligibles peuvent s'inscrire à l'avance pour voter)
- Ne pas être en train de purger une peine de prison

Inscrivez-vous en ligne sur Michigan.gov/Vote ou imprimez un formulaire d'inscription traduit sur Michigan.gov/SOSLanguageForms.

Votez à votre façon : vos options pour voter dans le Michigan

- **Vote par courrier:** demandez à ce qu'un bulletin de vote par correspondance soit envoyé par courrier à votre domicile pour un vote facile et pratique. Demandez un bulletin de vote par correspondance en ligne sur Michigan.gov/Vote ou téléchargez un formulaire traduit sur Michigan.gov/SOSLanguageForms.
- **Vote anticipé en personne:** rendez-vous dans un lieu de vote anticipé près de chez vous pour voter de manière anticipée et en personne. Le vote anticipé pour le mois de novembre commence dans tout l'État du 26 octobre au 3 novembre.
- **Vote le jour du scrutin:** rendez-vous dans un bureau de vote près de chez vous pour voter le jour du scrutin.

Vos droits de vote dans le Michigan

- **Interprétation dans les bureaux de vote:** vous avez le droit d'être accompagné.e d'un interprète pour vous aider à voter. Votre interprète ne doit pas pouvoir influencer votre vote, être votre employeur, un agent de votre employeur, ou un dirigeant ou agent de votre syndicat.
- **Aucune pièce d'identité avec photo n'est obligatoire:** si vous n'avez pas de pièce d'identité avec photo, vous pouvez quand même voter.
- **Citoyens de retour:** dans le Michigan, les personnes ayant fait l'objet d'une condamnation par le passé peuvent toujours s'inscrire et voter, même s'ils sont en liberté conditionnelle ou en probation.

Protection des élections et intimidation des électeurs

Si vous rencontrez des difficultés pour voter le jour du scrutin ou avant, ou si vous avez des questions sur le vote, contactez la ligne d'assistance téléphonique dédiée à la protection électorale pour obtenir de l'aide :

- 866-OUR-VOTE (866-687-8683)

Pour en savoir plus sur le vote en français dans le Michigan, consultez le site Mi.gov/SOSLanguage ou scannez le code QR.

